



Thierry WAYMEL
Président de la
FFK

Edito

Édith, notre secrétaire fédérale, est partie à la retraite.

Nous la remercions chaleureusement pour ces belles et longues années de collaboration ainsi que pour son dévouement durant tout ce temps.

Chacun reconnaîtra son attachement à notre association.

En attendant d'avoir de ses nouvelles, nous lui souhaitons désormais de se concentrer sereinement sur ses activités favorites et d'avoir une retraite riche et épanouie.

Nous avons eu, à la fédération, un automne très mouvementé du fait d'obligations à quelques transferts, délogements et autres désagréments informatiques.

Je vous souhaite de biens agréables fêtes de fin d'année.

Bien à vous

Pour nous contacter

Fédération Française de Kinésiologie

195bis impasse des Fougères
83520 ROQUEBRUNE s/ARGENS

Tél : 09 67 32 96 56

www.federation-kinesiologie.fr

E-mail : contact@federation-kinesiologie.fr

Etre Président, quel chemin !

Je vous livre ici ma synthèse d'une nuit blanche, nuit passée entre quelques incompréhensions des uns et des autres, quelques tromperies d'anciens membres, quelque tentative de déstabilisation, quelques envies de démission des uns, quelques envies de radiation pour d'autres, quelques demandes de clémence, quelques tentatives de détournement de membres par des groupuscules.

Et j'ai surtout quelques envies d'aller encore plus loin, dans le projet de faire vivre cette fédération à travers notre métier de kinésologue.

Ainsi va la vie d'une association d'humains fédérés !!!

Actualités

La fédération a transférée son adresse « postale » au siège social :

195bis Impasse des fougères

83520 ROQUEBRUNE sur ARGENS

Il nous a fallu déménager les archives fédérales, du secrétariat au siège social, ainsi que transférer la ligne téléphonique.

A ce sujet, le numéro de téléphone a changé. Vous devrez composer dorénavant le 09 67 32 96 56.

Sur ce dernier point, de nombreuses personnes ou écoles ont essayés, en vain, de joindre le standard de la fédération.

Malheureusement cette ligne a été coupée environ 2 mois, du fait d'une erreur de France-Télécom.

Depuis début octobre le problème a été réglé et j'ai personnellement rappelé chaque numéro que j'ai pu constater.

Réunion avec les responsables des écoles

Nous allons, en début d'année, convier toutes les écoles en règles pour une réunion.

En tant qu'école, il vous sera demandé de réfléchir à une proposition de linéaire pédagogique que l'on a établi.

Il permettra de proposer un programme de formation qui comportera :

- 600 h de cours en face à face pédagogique, dont 450 heures de formation communes et 150 heures de formation libres de choix pour l'étudiant et de proposition de la part des centres de formation.

- 200 h de travail en autonomie pour l'étudiant.

Normalement après analyse de tous les programmes, cela ne devrait être qu'une formalité. Dans les 450 heures nous avons inclus le tronc commun REFORMED.

Il vous donnera la possibilité, dans le futur, d'accueillir de nouveaux élèves venant d'autres branches.

Nous en profiterons pour vous présenter également, lors de cette réunion, le livret-passeport pour l'accueil des étudiants, personnalisable par nos soins.

Nous espérons que notre démarche vous satisfera.

Les rendez-vous de la fédé

Une prochaine réunion du Conseil d'administration doit être prise afin de répartir les différentes tâches du secrétariat.

Je vous rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le 14 mars 2018 à Marseille. Plus de précisions vous seront communiquées en début d'année prochaine.

Un déplacement est prévu à l'étranger pour rencontrer d'autres fédérations ou organismes.

Cotisations

Nous sommes en pleine période de renouvellement des cotisations. Je vous rappelle qu'il existe deux types de cotisations :

- Cotisation FFK : le montant se trouve sur le site ou sur votre livret-passeport. Il se distingue des élèves en première année ou deuxième année
- Cotisation de scolarité : A régler au centre de formation et sert principalement à l'accès à l'assurance pour la pratique de l'étudiant durant sa formation sous certaines conditions.

Evitons les bruits de couloir !!!!

Quelques centres de formation s'inquiètent de la cotisation de scolarité des étudiants.

Cette cotisation est payée par l'élève ***qui établit un chèque à l'ordre de la FFK.***

Ce chèque est récupéré lors de son inscription à la formation, que la personne fasse un cursus complet ou une partie du cursus.

Outre la proposition d'une RCP et RCE étudiant, le but de cette cotisation est de pouvoir suivre à tout moment le nombre d'élève en cours de formation, afin de pouvoir lui faire passer des informations via le responsable tant qu'il sera élève.

Chaque école nous fournira le nom et le prénom de l'élève ainsi que le nom de son responsable pédagogique, et les dates de début et de fin prévisionnelle de sa formation.

Si, toutefois, l'école décidait de prendre à sa charge cette cotisation de scolarité, libre à elle de le faire.

Ceci se distingue des cotisations propres à la fédération, que ce soit pour les élèves ou les formateurs, car l'adhésion à la fédération permet le droit de vote.

Vive les fêtes !!!!

Que la magie de Noël, la paix et la joie de cette fête remplisse vos cœurs. Vivez pleinement le Bonheur que procure un moment convivial en famille.

Soyez conscients que la FFK s'efforcera à nouveau de faire sienne cette citation de Confucius :

“Lorsque vous travaillez pour les autres, faites-le avec autant d'ardeur que si c'était pour vous-même.”

 **REJOIGNEZ NOUS SUR FACEBOOK |**

La Kinésiologie est indépendante de tout mouvement religieux, secte ou autre mouvement philosophique ou d'idées, et de tout groupe financier ou politique.